

#rentree2017 #education @Maires_Ruraux

EDUCATION

LES MAIRES RURAUX DEMANDENT DES CONDITIONS DECENTES, ADAPTEES ET PERENNES POUR DEVELOPPER L'ECOLE DE LA REPUBLIQUE.

À quelques heures de la rentrée scolaire, le président de l'AMRF a rencontré ce mercredi le ministre de l'Éducation nationale, Jean-Michel Blanquer. Premier message d'urgence : l'exigence de maintenir l'intégralité des emplois aidés intervenant en milieu scolaire afin de ne pas pénaliser la rentrée 2017.

Contrairement aux propos hâtifs et caricaturaux de la ministre du Travail sur les écueils du dispositif, Vanik Berberian a rappelé à partir d'exemples concrets recensés partout en France, le rôle des communes dans l'accompagnement des parcours de personnes utiles dans ces formes d'emplois qui ne sont pas dans le champ de l'économie marchande, mais dans celui de l'accompagnement de proximité et de l'intérêt général, particulièrement dans le domaine scolaire.

Concernant le financement des rythmes scolaires, l'AMRF fait la proposition dans le cadre du budget augmenté du ministère, que le volume global du fonds d'accompagnement lié aux activités périscolaires soit maintenu et désormais réparti entre les communes qui ont décidé de maintenir à 4 jours et demi la semaine scolaire. Par ailleurs, la sortie artificielle de nombreuses communes du zonage ZRR ne doit pas avoir pour conséquence de voir diminuer le montant de l'aide par élève.

L'AMRF salue le fait que le ministre ait évoqué que « *le rural va faire l'objet d'une attention toute particulière* », et l'association sera engagée autour des enjeux ministériels liés à « *la recherche de l'innovation pédagogique en milieu rural* ».

Vanik Berberian a rappelé la nécessité pour l'Etat d'un véritable changement d'approche pour un équilibre scolaire du territoire. Cela passe par une « *révolution culturelle dans l'administration de l'Éducation nationale* » et la prise en compte des réalités locales et des spécificités rurales ainsi que des performances des enfants dans les zones rurales, en moyenne meilleures que dans les villes. L'Association appelle l'Etat à sortir de la logique de seuil dans le cadre des « *conventions Ruralité* » que le ministère souhaite étendre à 26 départements supplémentaires. L'AMRF rappelle que seule une écriture concertée de ces conventions peut en éviter le rejet.

Par ailleurs, l'AMRF renouvelle sa proposition ancienne de réformer le rôle du Conseil départemental de l'Éducation nationale pour en faire un véritable outil de réflexion, de concertation et de vision prospective sur l'éducation. Si le schéma général de l'organisation scolaire ne doit pas être calqué sur l'école d'hier parce que le contexte sociétal est en constante mutation, les changements à l'emporte-pièce vécus ces dernières années - et aujourd'hui encore - en matière de rythmes scolaires par exemple, ne sont pas propices à la sérénité indispensable à l'exercice de la mission scolaire et plus largement, éducative.

Dans ce domaine essentiel au présent et à l'avenir du Pays, nous ne pourrions faire plus longtemps l'économie d'une réflexion globale sur le sujet, associant l'ensemble de la communauté impliquée tout en dépassant les approches corporatistes.

Autre défi collectif : le développement des usages du numérique et l'appel à enclencher un véritable plan d'équipement des écoles rurales en matériel numérique, financé et rapide pour répondre à l'appétence de la communauté éducative. Enfin, à l'issue d'une entrevue constructive, le président de l'AMRF et le ministre ont partagé l'ambition commune de favoriser l'enseignement des arts et de la culture comme la sensibilisation au patrimoine dans les écoles primaires. C'est ce que fera notamment l'AMRF en particulier à travers l'opération « *Lectures communes* » qu'elle mène depuis 2012.

Le Bureau de l'AMRF

Contact

- Cédric Szabo, directeur 06 85 76 94 90
- amrf@amrf.fr